

essaieront tous de rejeter de bonnes mesures législatives socialistes.

Mme Mitchell: Pensez-vous que les conservateurs feraient une chose pareille?

M. Rodriguez: Ils reprochent aux libéraux d'agir ainsi avec le projet de loi C-22, tout en continuant à nommer leurs acolytes. Le ministre les traite de «vieilles badernes». Oserais-je faire preuve d'un tel manque de respect? Certainement pas. Je ne permettrais pas de les appeler ainsi.

Je ne suis pas venu à la Chambre pour faire les louanges de l'autre endroit. Ce n'est pas mon rôle. Je n'oserais pas présu-mer ce genre de chose au sujet de personnes aussi méritoires. Mais pourquoi certaines d'entre elles s'opposent-elles au projet de loi C-22? Une question me vient à l'esprit. Pourquoi Ian Sinclair agit-il de cette façon? S'il existe une personne qui connaît bien le secteur des entreprises et qui en fait partie, c'est bien lui. En fait, il est la prolongation de tous ses copains du Rideau Club. Pourquoi s'oppose-t-il à un projet que désirent tous ses amis des grandes sociétés? Pourquoi ces personnes respectables s'y opposent-elles, si ce n'est parce qu'elles sont convaincues que le projet de loi C-22 va un peu trop loin? On ne peut certes pas les accuser de faire passer la politique avant l'intérêt personnel. Il y a donc lieu de se demander si elle réagissent sincèrement en adressant de justes critiques à l'égard du projet de loi C-22.

Avant de se poser cette question, il convient d'examiner certaines de ces critiques. L'autre endroit et les néo-démocrates ne sont pas les seuls à les faire. Dans un éditorial intitulé «Les médicaments et le commerce», paru dans le *Financial Post*, on pouvait lire ceci:

Les recommandations du Comité sénatorial des banques et du commerce ne font que préciser l'objet du projet de loi, pour lui permettre au moins d'atteindre l'objectif voulu.

Qui a dit cela? D'où vient cet article? Il est tiré du *Financial Post* du 26 octobre dernier.

M. Heap: Lisez-vous ces journaux socialistes tendancieux?

• (1840)

M. Rodriguez: Je dois savoir ce qu'ils mijotent. La seule façon de le savoir est de lire leurs journaux. Cet article s'en prend au projet de loi C-22.

En voici un autre intitulé: «Le Cabinet devrait mettre Andre au pas s'il veut faire adopter le C-22». C'est un article du *Globe and Mail* du 2 novembre 1987 écrit par Hugh Winsor. Voici ce qu'il est dit:

Par conséquent, puisque le gouvernement prétend que le Conseil d'examen empêchera le prix des médicaments d'augmenter plus vite que le taux d'inflation, le sénateur Sinclair veut s'en assurer en reliant les hausses de prix à l'indice des prix à la consommation.

Autrement dit l'autre endroit propose d'amender le projet de loi pour que les belles paroles du ministre y figurent noir sur blanc. Cela me paraît équitabile.

Brevets—Loi

En voici un autre. Il s'intitule: «Les compagnies pharmaceutiques devraient envisager un compromis». Il figure dans *The Gazette*, de Montréal, du 30 octobre 1987. C'est un article de Peter Hadekel.

Puis voici un autre article intitulé: «Le Sénat a dépassé les bornes». Il s'agit d'un éditorial publié dans le *Citizen d'Ottawa*, du 27 octobre 1987, où nous pouvons lire ceci:

Le Sénat non élu fourre peut-être son nez partout, mais il n'est pas à l'origine des difficultés que le gouvernement éprouve avec ce projet de loi. C'est en effet une mesure qui va à l'encontre de l'opinion publique, de l'idéologie conservatrice et du bon sens.

Monsieur le Président, voici un article qui critique violemment le gouvernement conservateur. Il s'intitule «Le Sénat en prend pour son grade». C'est un éditorial du *Sun*, de Toronto, et ce journal de gauche écrit que «La colère d'Harvie Andre devant l'opposition du Sénat sonne faux».

M. McCurdy: Répétez cela.

M. Rodriguez: «La colère d'Harvie Andre devant l'opposition du Sénat libéral sonne plutôt faux». Je vous citerai également un article du *Star*, de Toronto, intitulé: «N'avalons pas la pilule». Il y est dit notamment ceci:

Si cette obstruction se poursuit, elle invitera les conservateurs à faire campagne en promettant de couper les ailes au Sénat. Cela pourrait distraire l'attention du public du fond du problème, à savoir qu'il s'agit d'un mauvais projet de loi sur les brevets pharmaceutiques.

Voici un autre éditorial du *Winnipeg Free Press*, un journal de gauche, intitulé: «La manipulation des sondages» où nous pouvons lire ceci:

Faut-il s'étonner d'apprendre que, selon une enquête effectuée pour le compte de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, 82 p. 100 des Canadiens sont en faveur de la protection des brevets pharmaceutiques et d'un système limitant la hausse du prix des médicaments au taux d'inflation?

Cela vous étonne-t-il, monsieur le Président? Tel est le résultat de ce sondage.

Je tiens à dire au gouvernement qui essaie de faire adopter ce projet de loi et qui se retrouve entre deux chaises en raison de la nature des institutions parlementaires, qu'il devrait réexaminer sérieusement la question. Le projet de loi sert-il vraiment les intérêts des consommateurs? Son but n'est-il pas plutôt de satisfaire les amis du gouvernement ici et à Washington?

M. McCurdy: Il y en a plus là-bas qu'ici.

M. Rodriguez: Après tout, le ministre soutient que les sociétés pharmaceutiques sont disposées à consacrer tout cet argent à l'expansion, à la recherche et au développement. Monsieur le Président, le ministre n'a pas à se fâcher parce que l'autre endroit, usant de ses pouvoirs constitutionnels, a décidé de renvoyer le projet de loi à la Chambre avec des propositions d'amendements. Au lieu de s'en prendre à l'autre endroit, le gouvernement devrait réagir devant les menaces de certaines de ces multinationales qui, à mon avis, se livrent à du chantage.